

## Brevet Professionnel *Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire*

### Formation en alternance



#### Conditions d'admission :

Etre titulaire :  
Du CAP Installateur Sanitaire  
Du CAP Installateur Thermique



Le monteur en installations de génie climatique intervient sur chantier pour la mise en place, l'entretien et le dépannage d'installations de chauffage. Il prépare le chantier en consultant les plans et schémas d'installations, en effectuant des relevés et en traçant des schémas de détail du travail à exécuter. Il réalise l'installation en tenant compte des règles de sécurité : implantation des matériels, pose et assemblage des différentes parties ( générateurs, émetteurs, tableau électrique,... )Il doit tenir compte de la réglementation thermique qui exige des niveaux de performance élevés. Il maîtrise les nouveaux matériels ( chaudières à condensation, chauffage thermodynamique, pompes à chaleur ) et peut prendre en charge l'installation et la maintenance des systèmes de ventilation.

Le développement durable a un très fort impact sur le génie climatique et l'installateur doit intégrer les technologies liées aux énergies renouvelables (solaire, thermique, géothermie, biomasse, bois)

#### Public :

Contrat d'apprentissage ( moins de 26 ans )  
Contrat de professionnalisation

#### Durée :

2 ans – dont 26 semaines au CFA  
Soit 910 heures de formation en centre



#### Formation complémentaire au CFA Bâtiment Tulle :

**Mention complémentaire (niveau IV) : Technicien en énergies renouvelables - Option B : énergie thermique**

#### Contenu de la formation :

##### ► Enseignement général :

Mathématiques  
Sciences appliquées au métier  
Expression Française  
Anglais

##### ► Enseignement professionnel :

Lectures de plans et dossiers techniques  
Hydraulique et traitement de l'eau  
Thermique ( installations de chauffage )  
Froid et climatisation  
Electricité ( domestique et industrielle )  
Régulation des installations de génie climatique

